



ENQUÊTE HÔTELLERIE



JUIN 2016

DES RÉSULTATS EN LÉGÈRE HAUSSE POUR L'HÔTELLERIE AU MOIS DE JUIN 2016

UNE LÉGÈRE HAUSSE DE 0,7 POINT DU TAUX D'OCCUPATION
ET UNE HAUSSE DE 0,9 % DES NUITÉES

> Les différents indicateurs hôteliers et leurs évolutions dans le département

Catégorie	Indicateurs	Évolution 2016/2015	En cumul depuis le début de l'an- née 2016	Evolution en cu- mul par rapport à 2015
Taux d'occupation	68,3 %	+ 0,7 pt	55,8 %	+ 1,4 pt
Nuitées totales	278 991	+ 0,9 %	1 315 549	+ 1,8 %
Nuitées françaises	222 764	+ 4,2 %	1 136 966	+ 3,0 %
Nuitées étrangères	56 227	- 10,5 %	178 582	- 5,3 %
Durée séjour	1,6	+ 0,01 jour	1,57	- 0,02 jour
Part Clientèle affaires	50,4 %	+ 4,9 pts	54,7 %	+ 4,7 pts

Dans la continuité du mois de mai, l'hôtellerie départementale affiche des résultats en légère hausse au mois de juin 2016. Avec une progression de 0,7 point, le mois de juin affiche un TO de 68,3%, et l'on constate une progression du TO de près de 8 points par rapport au mois de mai. Les nuitées suivent la même tendance et sont en hausse de 0,9%. Cette augmentation des nuitées est principalement due à une hausse de 4,2% des nuitées françaises alors que les nuitées étrangères baissent de plus de 10%.

De son côté, la clientèle d'affaires continue de gagner des parts de marché avec une progression de près de 5 points par rapport à juin 2015.

La durée de séjour est en très légère hausse, avec une durée de 1,6 jour.



L'ENSEMBLE DE L'HÔTELLERIE AFFICHE UN TO EN LÉGÈRE HAUSSE

TOUTES LES CATÉGORIES D'HÔTEL AFFICHENT UNE LÉGÈRE HAUSSE DE TO, MAIS SEULS LES HÔTELS HAUT DE GAMME ET DE CHAÎNE AFFICHENT UNE HAUSSE DE NUITÉES

> Les indicateurs par catégories d'hôtels et selon l'appartenance ou non à une chaîne

Catégorie	TO en %	Evolution 2016/2015	Nuitées	Evolution 2016/2015	Part des nuitées en %	Part de Clientèle étrangère en %
Global	68,3	+ 0,7 pt	278 991	+ 0,9 %	-	20,2 %
Non classé	56,7	+ 1,4 pt	24 725	- 0,9 %	9,9	12,3 %
1 et 2*	66,2	+ 0,7 pt	71 647	- 3,5 %	25,7	12,6 %
3*	72,1	+ 0,2 pt	117 164	- 0,8 %	42,0	21,8 %
4 et 5*	69,8	+ 0,6 pt	62 705	+ 10,9 %	22,5	29,2 %
Hôtels de Chaîne	71,9	+ 2,1 pts	135 878	+ 5,9 %	48,7	21,1 %
Autres hôtels ⁽¹⁾	65,1	- 0,5 pt	143 113	- 3,5 %	51,3	19,2 %

⁽¹⁾ Autres: hôtels indépendants et chaînes volontaires

En ce mois de juin 2016, on constate que l'écart de TO entre tous les hôtels classés (de 1 à 5*) est de près de 6 points (5,9 points), et qu'il se creuse par rapports aux mois précédents.

Comme en mai, ce sont les hôtels 3* qui affichent le meilleur TO avec 72,1%, devant les hôtels 4 et 5* avec 69,8%, et les hôtels 1 et 2* avec 66,2%. En terme d'évolution par rapport à juin 2015, on constate que tous les hôtels classés voient leur TO légèrement progresser (entre 0,2 et 0,7 pt).

Selon la stratégie commerciale adoptée par les hôtels, on constate que les hôtels appartenant à une chaîne enregistrent un taux d'occupation de 6,8 points supérieur aux hôtels indépendants et de chaînes volontaires, et qu'ils affichent une progression de 2,1 points de leur TO.

Au niveau des nuitées, ce sont les hôtels 3 étoiles qui occupent la 1^{ère} place du département avec 42,0% des nuitées totales, assez loin devant les hôtels 1 et 2* avec 25,7%, et les hôtels 4 et 5* avec 22,5% des nuitées. Par contre, seuls les hôtels de 4 à 5* connaissent une progression du nombre de nuitées (près de 11%), alors que les hôtels 3* affichent une légère baisse (- 0,8%), et que l'hôtellerie économique enregistre une forte baisse de ses nuitées (3,5%).

De son côté, la clientèle étrangère représente 20,2% des nuitées totales, et c'est dans l'hôtellerie haut de gamme qu'elle est la plus présente (29,2%), devant l'hôtellerie 3* (21,8%).

UNE FORTE BAISSÉ DES NUITÉES ÉTRANGÈRES, QUI DURE DEPUIS LE MOIS D'AVRIL

UNE CHUTE DE 10,5% DES NUITÉES ÉTRANGÈRES, DUE EN GRANDE PARTIE AUX CLIENTÈLES ALLEMANDES ET AMÉRICAINES

> Les nuitées du département selon les nationalités étrangères

PAYS	Nuitées étrangères	Évolution 2016/2015 en %	Part des nuitées en %
Grande-Bretagne	13 909	+ 2,1	24,7
Allemagne	8 084	- 33,3	14,4
Belgique	4 808	+ 33,8	8,6
Espagne	4 499	+ 1,3	8,0
Suisse	3 195	+ 13,9	5,7
Italie	2 260	- 13,8	4,0
Pays-Bas	1 346	- 28,3	2,4
Russie	792	- 18,8	1,4
<u>Sous total Europe</u>	<u>44 365</u>	<u>- 8,5</u>	<u>79,4</u>
Etats Unis	6 162	- 20,7	11,0
<u>Sous total Amérique</u>	<u>7 853</u>	<u>- 18,1</u>	<u>14,0</u>
Chine	591	+ 22,1	1,1
Japon	298	- 72,6	0,5
<u>Sous total Asie, Océanie, Australie</u>	<u>3 642</u>	<u>- 15,9</u>	<u>6,5</u>
<u>Sous total Proche et Moyen Orient</u>	<u>363</u>	<u>- 13,8</u>	<u>0,6</u>
<u>Sous total Afrique</u>	<u>366</u>	<u>- 14,9</u>	<u>0,7</u>
<u>Total des nuitées étrangères</u>	<u>56 227</u>	<u>- 10,5</u>	

Les hôtels du département enregistrent une très forte baisse de 10,5% des nuitées étrangères par rapport à juin 2015, qui s'explique par une forte baisse des clientèles allemandes (-33,3%) et des clientèles américaines (-18,1%).

La baisse des nuitées des clientèles européennes est principalement due à la clientèle allemande, et dans une moindre mesure aux clientèles suisses et néerlandaises. Par contre, on constate une forte hausse des nuitées Belge (+33,8%), Italienne (+13,9%) et Britannique (+ 2,1%).

Sur le podium des clientèles étrangères, on retrouve le Royaume-Uni en première position, devant l'Allemagne et les Etats Unis.



Concernant la répartition des nuitées étrangères entre les différents continents, les européens sont toujours les mieux représentés et atteignent 79,4%. La clientèle venant d'Amérique arrive en deuxième position avec 14% des nuitées, suivie de la clientèle venant d'Asie (6,5%), d'Afrique (0,7%) et du Proche et Moyen Orient (0,6%).

DE TRÈS BONS RÉSULTATS SUR RENNES MÉTROPOLE QUI CONTRASTENT AVEC TOUS LES AUTRES TERRITOIRES

RENNES MÉTROPOLE AFFICHE UNE PROGRESSION DE 1,8 PTS DE SON TO ET DE 7,2% DE SES NUITÉES, ALORS QUE TOUS LES AUTRES TERRITOIRES ENREGISTRENT UNE BAISSSE DE LEUR TO ET DES NUITÉES

> La fréquentation hôtelière par territoire

ESPACE	TO en %	Évolution 2016/2015 en points	Nuitées	Évolution 2016/2015 en %	Part Clientèle étrangère en %	Part de clientèle d'affaires en %
Région Bretagne	61,7	- 0,9	749 193	- 0,9	18,5	45,1
Saint-Malo Agglomération	71,1	- 0,5	104 149	- 3,0	29,5	26,1
Pays de Saint-Malo	68,9	+ 0,4	136 591	- 3,8	28,4	26,9
Rennes Métropole	70,6	+ 1,8	114 101	+ 7,2	12,9	74,6
Pays de Rennes	70,2	+ 1,4	116 783	+ 7,0	12,8	74,0
Pays de Fougères, de Vitré et des Vallons de Vilaine (1)	58,7	- 1,5	18 717	- 0,4	10,8	67,7
Pays de Brocéliande, de Redon et de Ploërmel (2)	50,6	- 4,6	14 301	- 1,3	14,1	59,5

Au mois de juin, la Bretagne voit son taux d'occupation baisser de 0,9 point et ses nuitées baisser de 0,9%. De son côté, le département d'Ille-et-Vilaine, qui réalise 37% des nuitées bretonnes du mois de juin, affiche des résultats très contrastés selon les territoires.

Les hôtels de Rennes Métropole affiche un TO de 70,6%, légèrement inférieur à ceux de St-Malo (71,1%), mais la meilleure progression (+1,8 pts). Cela se retrouve au niveau des nuitées, où les hôtels de Rennes Métropole, qui réalisent près de 41% des nuitées départementales, ont enregistré 7,2% de nuitées supplémentaires.

A l'inverse les hôtels de Saint-Malo Agglomération affichent un TO de près de 71,1%, en baisse de 0,5 point. En terme de nuitées les hôtels de St-Malo Agglomération, qui ont réalisé 37% des nuitées départementales, affichent une baisse de 3,0%.

Le Pays de Fougères affiche une baisse de son TO de 1,5 pts et de ses nuitées de 0,4%, alors que le Pays de Brocéliande affiche une très forte baisse de 4,6 pts de son TO et de 1,3% de ses nuitées.



Source: Enquête de fréquentation hôtelière / Direction du Tourisme / INSEE Bretagne / Réseau MORGOAT module hôtellerie

Depuis le 1er janvier 2014, l'enquête de fréquentation hôtelière a évolué pour prendre en compte les changements de classification, avec notamment la suppression de la catégorie « 0 étoile » et la création de la catégorie « 5 étoiles ».

Taux de réponse de juin 2016 : 81,0% (- 2,7 pts par rapport à 2015). Les résultats 2016 sont obtenus avec une précision de + ou - 1 point.

(1) Pays de Fougères, Vitré et Vallons de Vilaine dénommé Pays de Fougères

(2) Pays de Brocéliande, Redon et Ploërmel dénommé Pays de Brocéliande

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU TOURISME HAUTE BRETAGNE ILLE-ET-VILAINE

5 rue du Pré Botté - BP60149 - 35101 Rennes cedex 3
Tél. 02 99 78 47 47 - Fax 02 99 78 33 24

<https://pro.bretagne35.com/chiffres-etudes>

Contact : Jean-Christophe Nicolle—jc.nicolle@bretagne35.com - 02 99 78 47 44

Haute Bretagne
Ile & Vilaine
TOURISME